

**SOFAM**  
 Société coopérative  
**SOCIETE MULTIMEDIA DES AUTEURS DES ARTS VISUELS**  
 Rue du Prince Royal 87 B-1050 Bruxelles  
 R.P.M. Bruxelles: 0419.415.330  
 TVA numéro: BE 0419.415.330  
[info@sofam.be](mailto:info@sofam.be)  
[www.sofam.be](http://www.sofam.be)

## Point 8.a - Répartition des produits financiers provenant de la gestion des droits perçus

1.

La présente résolution porte sur la répartition des produits financiers provenant de la gestion des droits perçus par la SOFAM jusque fin 2020. Il s'agit des montants suivants :

	détails		synthèse
PF des droits perçus			
Reproduction OPT	305.19	Reproduction	399.88
Reproduction VUM	91.53	Communication publique	3,963.00
Communication publique RTBF	3,207.83	Câble	10,627.13
Communication publique VRT	568.08	Copie privée	1,256.35
Communication publique VT4	186.37	Reprographie	9,800.68
Communication publique AB3	0.72	Impressions	50.61
Retransmission par câble	10,627.13	Exception enseignement	163.96
Exception Enseignement	148.26	Prêt public	2,041.04
Reprographie	9,400.43		<b>28,302.65</b>
Impressions	50.61		
Droit de prêt publique	2,028.15		
Droit de prêt Audiovisuel	0.80		
Copie Privée	589.28		
CALP	667.07		
Droits Etrangers Collectifs	3.16		
Reprographie Mandats Etrangers	400.25		
Prêt Public Mandats Etrangers	12.09		
Except. Enseign Mandats Etrangers	15.70		
	<b>28,302.65</b>		

2.

Nous proposons d'ajouter les produits financiers aux réserves les plus anciennes des droits concernés afin que ces montants soient répartis en même temps que les réserves.